

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE Séance du jeudi 05 novembre 2020 à 18h00

Présents : **Municipalité :** Mme GABRIEL (*Maire de Grépiac*), Mme LANDICHEF (*conseillère municipale déléguée*)
Parents élus : Mme LE MAITRE, Mme LANDIER et M. FLORES
Périscolaire : Mme LAMARE-BOUSSES (*coordinatrice du périscolaire*)
Enseignants : Mme DIEU, M. GUIBERT, M. RIOS-ALFARO et Mme RIBO.
Excusés : Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme PONDICQ (*enseignante PS-MS*), M. LEROY (*enseignant CP-CE1*), M. SINDOU (*représentant des parents d'élèves*), M. GASPARD (*représentant des parents d'élèves*), Représentants de la LABRUYÈRE-DORSA.

Dates des prochains conseils d'école:

L'équipe pédagogique a fixé les dates des conseils suivants, toujours de 18h à 20h :

- 2^{ème} conseil : **jeudi 25 mars 2021**, les questions des partenaires devant parvenir à l'école au plus tard le lundi 15/03
- 3^{ème} conseil : **jeudi 17 juin 2021**, les questions des partenaires devant parvenir à l'école au plus tard le lundi 07/06

1. Présentation des équipes.

Mme RIBO Laura, nouvelle directrice de l'école souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'école. Les nouveaux membres de l'équipe pédagogique, à savoir Mme DIEU (GS-CP), Mme. RIBO (CP-CE1), M.GUIBERT (CE2-CM1) et M.RIOS-ALFARO (CM1-CM2) souhaitent remercier les parents d'élèves, l'équipe de mairie et l'équipe du périscolaire et cantine pour leur accueil et leur disponibilité.

2. Point sur les effectifs et la rentrée :

La directrice et l'équipe pédagogique souhaitent remercier les parents d'élèves pour leur coopération et compréhension. En effet, la situation actuelle a obligé l'équipe à repenser la presque totalité des moments du quotidien de l'école. Cela a eu pour conséquence de chambouler les habitudes (les entrées et sorties, les moyens de communication...) et face à tous ces impératifs, les parents ont été remarquables.

◆ En 2020/2021 : À ce jour...

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
Aude PONDICQ	15	16							31
Murielle DIEU			13	13					26
Laura RIBO				6	21				27
François GUIBERT						13	11		24
Benjamin RIOS-ALFARO							7	19	26
TOTAUX	15	16	13	19	21	13	18	19	134

Les effectifs de l'école sont globalement élevés notamment pour la classe des PS-MS. Cette année encore l'inspectrice de l'éducation nationale, les enseignants et les représentants des parents d'élèves resteront vigilants.

C'est M. Geoffrey LEROY qui complète le service de la directrice, déchargée de classe le jeudi et un mercredi par mois.

Présentation des 2 emplois civiques : 2 postes ont été accordés à l'école primaire de Grépiac pour cette année. L'école a recruté Mme. Laurie PONCHEL et M. Yoan COUDERC qui rejoindront l'équipe à partir du mois de décembre. Les missions des services civiques sont nombreuses au sein de l'école : aide pédagogique aux enseignants (préparation matérielle, animation d'un petit groupe d'élèves, aide aux élèves en difficultés...), aide administrative à la direction d'école (photocopies, mise sous enveloppe...) et aide au personnel ATSEM (laçage de chaussures, surveillance sieste...).

3. Protocole sanitaire

Un protocole sanitaire, rédigé en lien avec le protocole sanitaire édité par le ministère de l'éducation nationale, publié le 26 août 2020, a été appliqué à partir du 1^{er} septembre 2020. Le 29 octobre 2020, un nouveau protocole sanitaire plus strict a été appliqué à l'école en lien avec le protocole sanitaire publié par le ministère de l'éducation nationale le 28 octobre 2020. La majorité des recommandations du nouveau protocole étaient déjà mises en place par l'école avant les vacances d'automne (limitation du brassage entre les élèves de classes différentes, respect des gestes barrières, arrivées et départs des élèves dans l'établissement et organisation des récréations limitant le brassage.).

Les deux nouveautés sont :

- La limitation du brassage sur le temps cantine et périscolaire.
- Le port du masque pour les élèves à partir du CP et non à partir de 6 ans. **Les élèves de grande-section qui auront 6 ans durant l'année scolaire ne sont pas concernés.**

Ces deux nouvelles mesures ont été appliquées dès le 2 novembre et le bilan est très positif. Les élèves de l'école de Grépiac ont été exemplaires. L'équipe enseignante souhaite remercier les parents ainsi que les élèves pour leur coopération et leur engagement dans le respect de ce protocole.

Mme GABRIEL, Maire de Grépiac et Mme. LAMARE-BOUSSES, coordinatrice du périscolaire, souhaitent souligner les difficultés

Ecole primaire de Grépiac

rencontrées lors de la mise en place du nouveau protocole sanitaire sur le temps périscolaire notamment au moment de la cantine : les élèves sont assis par groupes de classes (4 tables par classe) mais malheureusement le mètre de distanciation entre les élèves de classes différentes n'est pas respecté au vu des contraintes spatiales et temporelles.

Les représentants des parents d'élèves se questionnent sur le brassage au sein de l'école. En effet, le temps scolaire et le temps périscolaire, sous couvert de deux ministères différents ne sont pas soumis aux mêmes contraintes. Sur le temps scolaire, il est demandé à l'équipe pédagogique de limiter au maximum le brassage entre enfants de classes différentes. Mme RIBO, responsable de la sécurité des élèves sur le temps scolaire, souhaite souligner l'importance de respecter les demandes ministérielles lorsqu'il est possible de les mettre en place.

Les représentants des parents d'élèves ont également souhaité parler de la particularité des élèves de CP. Les élèves de CP sont scindés en deux groupes : un dans le bâtiment maternelle, dans la classe de GS/CP et l'autre dans un bâtiment élémentaire dans la classe de CP/CE1. Les familles et les élèves souhaiteraient que ces deux groupes, qui sont actuellement également séparés au périscolaire, à la cantine et à la récréation puissent avoir des moments pour se retrouver. Les enseignantes des deux classes souhaiteraient, elles aussi, pouvoir travailler ensemble et proposer des moments pédagogiques communs, cependant la situation actuelle rend cela très difficile. En espérant que la situation sanitaire s'améliore quelques moments sont prévus pour permettre cette rencontre dans le respect des mesures sanitaires.

Lors de la publication du nouveau protocole sanitaire, rédigé vendredi 29 octobre, il a été demandé aux élèves fréquentant la garderie du matin de venir avec un ou deux petits jeux. Cette mesure était temporaire, elle a permis à l'équipe du périscolaire d'évaluer la situation et de trouver une organisation compatible avec les contraintes sanitaires.

Les représentants des parents d'élèves ont questionné l'équipe par rapport aux masques transparents. Ces masques, très attendus par l'équipe ne sont, pour l'instant, pas homologués. Les visières ne le sont pas non plus.

Les représentants des parents d'élèves ont souhaité également parler des conflits entre enfants ayant un grand écart d'âge. Actuellement, sous couvert du nouveau protocole sanitaire, les enfants sont par groupes classes également durant la pause méridienne. Un nouvel outil sera mis en place à l'école pour éviter au maximum ces conflits et les moqueries.

4. Comptes - coopérative scolaire.

L'équipe remercie les familles participantes aux dons à la coopérative, le montant des dons à ce jour est de **1 139 €** (au 31/10/20). Mme RIBO précise que depuis le dernier conseil d'école, aucune dépense n'a été faite en raison de la crise sanitaire. La coopérative scolaire compte à ce jour **3166,09 €**.

5. Résultats des élections :

193 inscrits - 105 votants - 7 blancs ou nuls. Taux de participation : **54.40%**

Le vote par correspondance n'a pas généré de difficultés particulières et la directrice propose qu'il soit entériné pour les années à venir. L'ensemble du conseil valide cette organisation. Elle rappelle au conseil que la date du premier conseil d'école est « dans le mois qui suit les élections » et non plus dans les 15 jours, en tenant compte des vacances bien-sûr.

6. Projets de l'APE

Les représentants de parents d'élèves ont souhaité aborder l'impact de la crise sanitaire sur leurs projets. Cette année, une vente d'objets décorés avec les dessins des enfants servira à alimenter les comptes de l'école. D'autres projets viendront s'ajouter au courant de l'année.

Piscine :

La Mairie de Grépiac a souhaité aborder avec les représentants des parents d'élèves le financement du projet piscine. En effet cette sortie, indispensable aux yeux de l'école, est très coûteuse (**1404€** pour les entrées et **1050€** pour le transport, soit un total de **2454€**). Les mairies de Grépiac et de Labruyère-Dorsa prendront en charge les entrées à la piscine. L'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves ont souhaité remercier ces deux mairies pour cet effort. Pour financer le transporteur, la coopérative scolaire alimentée par les dons des parents et par les projets de l'APE prendra le relais pour rendre possible ce projet.

Ce projet piscine va également mobiliser des parents volontaires. À ce jour le nombre de parents volontaires pour accompagner les séances piscine est insuffisant. Une première enquête pour accompagner cette sortie a été faite auprès des parents des élèves concernés (CP, CE1 et CE2). Une deuxième enquête sera faite dans les prochaines semaines pour les parents de l'école ayant passé ou souhaitant passer l'habilitation. Mme RIBO s'engage à se renseigner auprès de la circonscription pour avoir de nouveaux créneaux de formation si la crise sanitaire le permet.

7. Règlement intérieur :

Le règlement est modifié (voir suite du procès-verbal). Il est voté à l'unanimité.

8. Règlement intérieur périscolaire :

Il n'y a pas de modification. Mme la Maire souhaite insister sur l'importance de l'échange entre les employés et les familles en rappelant l'**article 4 - Echange parents – employés** : « *Dans un souci de confidentialité et d'organisation du service, les parents qui souhaitent échanger avec le personnel encadrant, sont invités à prendre un rendez-vous auprès de la coordinatrice du temps périscolaire : Mme Cathia LAMARE-BOUSSES.* » Lorsque les parents souhaitent aborder une problématique liée à l'accueil de leur enfant, il est souhaitable de prendre rendez-vous et de ne pas aborder le sujet sur un moment de service, surtout si le sujet est sensible. L'extérieur de l'école n'est également pas le bon endroit pour discuter sur un enfant. L'équipe du périscolaire souhaite parler des conditions de travail des animateurs et des personnels qui sont fatigués par certaines situations.

Mme RIBO et l'équipe pédagogique de l'école souhaitent remercier l'équipe de mairie pour ces interventions au sein de l'école. Les remplacements ATSEM sont systématiquement faits pour assurer le bon fonctionnement de l'école. De plus, le budget accordé par les mairies tous les ans est très conséquent (**5677,03€** pour les fournitures et **2694€** pour les projets) et permet aux enseignants de pouvoir proposer un enseignement riche (matériel, équipement informatique, sorties et projets).

9. Communication école / périscolaire :

L'équipe pédagogique ainsi que l'équipe périscolaire sont d'accord sur l'importance de la communication au sein de l'école. Des réunions entre ces deux équipes ont lieu régulièrement pour unifier les pratiques dans un souci de cohérence éducative. L'association des parents d'élèves souhaite souligner que les parents d'élèves sentent la cohésion de l'équipe et la cohérence qui en découle.

10. Projets en cours :

- a. Projet musique : Nous renouvelons cette année le travail de musique en partenariat avec l'école de musique d'Auterive. Deux intervenants, Bénédicte REYGNIER pour les classes de PS-MS et GS-CP, qui vient à l'école tous les mardis de 9h15 à 10h15 et Christophe RONCERAY pour les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 qui vient à l'école tous les jeudis de 10h à 12h. Ces interventions sont à ce jour maintenues.

La crise sanitaire actuelle ne permet pas à l'équipe d'envisager, pour l'instant, des sorties, cependant pour ne pas pénaliser les élèves l'équipe envisage de mettre en place des projets et des ateliers animés par des intervenants extérieurs au sein de l'école et dans le respect du protocole sanitaire.

11. Conseil des élèves

En lien avec le projet d'école, un conseil des élèves a été mis en place. Dans cette instance, chaque classe est représentée et des problématiques liées à la vie de l'école y sont traitées (après avoir fait l'objet de discussions et d'un travail spécifique en classe avec les enseignants). Cette instance se réunira à raison d'une fois par période. Pour réunir cette instance des élections de délégués ont été organisées dans toutes les classes de l'école. Le conseil des élèves s'est réuni pour la première fois le vendredi 16 octobre 2020 pour traiter deux thématiques : le temps de la pause méridienne et la récréation.

Les propositions retenues pour être mises en place au sein de l'école :

- Les élèves ont fait part du besoin de visualiser le temps de silence ou de calme qui leur est demandé de respecter. L'équipe du périscolaire va mettre en place un repère temporel visuel pour demander le silence lorsque le niveau sonore est trop élevé à la cantine (sabliers).
- Pour impliquer et responsabiliser les élèves, l'équipe a proposé aux élèves de réfléchir à la mise en place des règles et de sanctions qui y sont associées. Cette réflexion a abouti à la création d'un outil commun : les billets. Un élève qui ne respecterait pas les règles de la cantine, manquerait de respect (à un adulte ou à un camarade) ou se moquerait d'un camarade, recevra un billet à signer par la responsable du périscolaire, l'enseignant de l'élève et les parents. Au bout de trois billets un rendez-vous sera proposé aux parents pour aider l'élève à réfléchir sur son comportement. (Cet outil sera présenté aux familles et aux élèves dans les prochaines semaines). Mme RIBO souhaite souligner l'importance de la coopération des familles pour la cohérence et l'efficacité de cet outil.
- Les élèves ont souhaité la mise en place des cours de récréation à thèmes. Sachant que la cour est divisée en trois, les élèves souhaitent la mise en place de matériel sportif dans chaque cour. Les élèves ont également souhaité créer un affichage des règles de la cour de récréation.

Mme RIBO et l'équipe enseignante souhaitent féliciter les délégués des classes et remercier les représentants mairie et périscolaire présents au conseil des élèves.

12. Sécurité et exercices :

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le jeudi 17 septembre 2020 et s'est très bien déroulé (évacuation de tous les élèves de l'école réalisée en moins de 2 minutes).

Concernant le PPMS, un exercice intrusion sera réalisé le jeudi 19 novembre 2020 à 9H00. Cet exercice sera présenté sous forme de jeu et même si les élèves ne seront pas avertis, les enseignants prépareront cet exercice en classe.

Un exercice risque majeur « confinement » sera prévu ultérieurement.

13. Travaux :

La mairie a fait un point sur les travaux réalisés durant l'été ainsi que durant cette première période scolaire :

- Le bureau de direction a été entièrement rénové.
- Les classes de GS-CP et CE2-CM1 ont été munies de nouveaux rideaux.
- Un rafraichissement peinture a été fait au sol.
- La porte de la garderie (côté cour élémentaire) a été rénovée.
- Une mise aux normes d'accessibilité sera faite pour adapter les toilettes du bâtiment cantine.

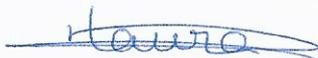
14. WIFI :

Les représentants des parents d'élèves souhaitent revenir sur le sujet WIFI abordé au dernier conseil d'école. La mairie de Labryère-Dorsa avait fait une proposition à ce sujet lors du dernier conseil d'école. La mairie de Labryère-Dorsa étant absente, un point sur ce sujet sera fait à l'occasion du 2^{ème} conseil d'école. Mme. RIBO souhaite cependant rassurer les parents, les inquiétudes liées à la présence d'ondes wifi sont partagées par les enseignants. À la maternelle le WIFI n'est plus actif et à l'élémentaire, les enseignants s'engagent à le débrancher systématiquement lorsqu'il n'est pas utilisé.

La séance est levée à 20H15

La présidente de séance

Laura RIBO



Le secrétaire.

M. Guibert